



ATTESTATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Je soussigné exploitant le commerce
nommé atteste sur l'honneur avoir pris
connaissance des documents suivants :

- une copie de l'arrêté d'occupation du domaine public datant du 27 avril 2015
- La réglementation locale de la publicité et des enseignes datant du 11 juillet 2011
Disponible sur www.ville-guerande.fr rubrique « Vivre » puis « Urbanisme »
- Le Guide de la ville « Des Commerces accessibles » disponible sur www.ville-guerande.fr rubrique « Vivre », « Services aux entreprises »
- la charte de qualité de la ville de Guérande – disponible sur www.ville-guerande.fr rubrique « Vivre », « Services aux entreprises »

Je m'engage par la présente et ce pendant toute la durée de l'exploitation de mon commerce à me conformer à la réglementation en vigueur.

A Guérande, le

Signature